
PRÉFACE.

AYANT fait un recueil des élémens de l'agriculture théorique et pratique, à l'usage des écoles du Bas-Canada, ainsi qu'un traité de la grande et petite culture, il me semble que je dois encore donner à ses habitans un tableau des devoirs, services et obligations qu'ils ont à remplir tant envers DIEU qu'envers leurs semblables, pour compléter leur instruction.

Un pareil ouvrage ne peut leur être que très utile et particulièrement aux étrangers qui viennent s'établir dans un pays dont ils ignorent les loix, les usages, les coutumes et le langage.

Le système féodal introduit dans le pays est un épouvantail pour eux, parcequ'ils ignorent qu'il n'a ici d'odieux que le nom, et qu'il est plus favorable à leur établissement que celui du franc et commun soccage introduit depuis peu, surtout bien moins couteux et onéreux ; ce dont ils peuvent se convaincre en lisant cet ouvrage ; sans prévention, et que j'atteste être fondé sur les seules loix existantes dans ce pays.

Il n'y a que le désir d'être utile aux anciens et nouveaux colons qui ait pu m'induire, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, à entreprendre un travail de cette importance qui demande des recherches considérables.

C'est vraisemblablement le dernier ouvrage que je ferai, ainsi on peut le regarder comme mon testament ou acte de dernière bonne volonté en faveur des cultivateurs canadiens.